

Brussels, February 1966

P - 9/66

INFORMATION MEMOWages and salaries in the Community in 1963

The Statistical Office of the European Communities has published the final results of a fifth wage survey, relating to 1963, in its Social Statistics series. This covers eight branches of industry in the Common Market, and is based on data for firms employing 50 persons or more. The survey is a sequel to a similar one for 1960, covering the same sectors. The results of the 1963 survey can therefore be used to study the trend in certain important aspects of wages and salaries between 1960 and 1963.

LABOUR COSTS IN 1963

Although the eight industries surveyed are not to be regarded as representative of manufacturing industry as a whole, certain general trends in labour costs in 1963 can be deduced from the results. With a few exceptions, the present position is as follows:

1. Wage costs (i.e. for manual workers)

i) Wage costs per hour are highest in the Federal Republic of Germany, followed a fairly considerable way behind - by France, Belgium, Italy and the Netherlands, in that order. There is not much difference between costs in Belgium, Italy and the Netherlands. The following indices give a general idea of the relative position of the various countries for the eight branches taken together:

Germany (FR)	100
France	87
Belgium	84
Italy	81
Netherlands	78

ii) As in previous years, wage costs vary less between the same industry in different countries than between different industries in the same country.

iii) Within each country, the level of wage costs in different industries is fairly similar. Wage costs are generally highest in the hollow and flat glass industry and in precision engineering and optical instruments; the lowest costs are in fruit and vegetable preserves (for Germany, France and Italy). But the difference between the highest and lowest levels varies from country to country.

.../...!

- iv) The proportion of total wage costs accounted for by indirect costs varies from one country to another; in Germany, the Netherlands and Belgium, it is less than 20%, while in France and Italy it is much higher (28% and 33% respectively); this confirms the results of previous inquiries.
- v) Again there is a positive correlation between the size of the firm and its wage costs, although the different cost components vary unequally with the size of the firm.
- vi) Wage costs are again found to differ greatly from one part of a given country to another; as a result, it sometimes happens in a particular industry that costs in one part of the country that has the lowest average wage costs are in fact higher than those in one part of the country that has the highest average costs.

2. Salary costs (i.e. for non-manual workers)

The highest salary costs per month are found in France, followed by Italy, Belgium and Germany, in that order.

In almost all industries, salary costs are lowest in the Netherlands. With regard to the other points, such as structure, cost increases depending on the size of the firm, etc., the situation is much the same as in the case of wage costs.

3. When a calculation is made of total labour costs per hour for all wage-earning and salaried workers, the countries come in the following order: Germany, France, Netherlands, Belgium, Italy; the differences in cost levels between the countries are, however, less marked than if wage and salary costs are computed separately.

Wage incomes are calculated from the average annual gross gains by industry, plus the official family allowance rates, less the amounts deducted at source for social security payments and taxes. In all countries except Italy, there is not much difference between the net incomes of the first three categories of wage-earners(1). But in the other categories, where family allowances are higher, incomes rise much more rapidly in France and Belgium than in Germany and the Netherlands. In Italy, incomes are generally lower in all industries.

TREND 1960 - 1963

As the 1963 wages survey was a sequel to that in 1960, it has been possible to study the development that has taken place in the interval.

Reckoned in national currencies, the average increases in wage costs per hour between 1960 and 1963 are as follows:

Italy	54%
Germany (FR)	45%
Netherlands	38%
France	29%
Belgium	25%

(1) Single; married, no children; married, one child.

If the calculation is made on the basis of the Belgian franc, i.e. allowing for the revaluation of the D-Mark and the Dutch florin, the increases in wage costs in those two countries are 52 % and 35 % respectively.

For Italy and Germany, these average rates of increase are appreciably higher than those recorded between 1959 and 1962 (first and fourth wage surveys).

The development of costs has, however, taken a different form in different industries.

Where the "equalization" of wage costs at Community level is concerned, it appears that the tendency observed when the 1962 survey was carried out is still operating in most branches, but at a much slower pace.

The average increase in salary costs is lower than that recorded in wage costs, except in France. On the basis of national currencies, this increase is equivalent to the following rates (the rates in Belgian franc values are placed in brackets where there is a difference):

Italy	47 %
France	31 %
Germany	23 % (30 %)
Netherlands	22 % (28 %)
Belgium	14 %

Within the countries, the rates of salary increase for non-manual workers vary greatly from one industry to another.

Contrary to what has been observed to some extent in respect of wage-earners, the results of the 1963 survey do not show any tendency towards an "equalization" of salary costs at Community level.

With regard to the increase in wage-earners' real incomes, the situation varies greatly, depending on the country, the branch of industry and the category of wage-earners. Generally speaking, the largest increases in income are recorded in Italy, and the smallest in France.

As these two countries generally occupy the top and bottom positions in the scale of wage-earners' incomes, this movement in the eight branches of industry in 1963 amounts to a certain tendency towards an equalization of real incomes.

The results again show that, with the exception of Germany, the incomes of wage-earners with family responsibilities are rising less than those of unmarried workers.

Bruxelles, février 1966

P - 9

NOTE D'INFORMATION

Les salaires dans la Communauté en 1963

L'office Statistique des Communautés Européennes vient de publier dans ses statistiques sociales les résultats définitifs de la cinquième enquête sur les salaires relatifs à l'année 1963, dans huit branches d'industrie du Marché Commun. Cette enquête qui est fondée sur les données des établissements occupant 50 salariés et plus constitue la répétition d'une enquête analogue concernant les mêmes secteurs d'activité et relative à l'année 1960. C'est pourquoi les résultats de l'enquête sur l'année 1963 se prêtent également à une analyse de l'évolution de quelques aspects importants du phénomène salarial entre 1960 et 1963.

SITUATION SALARIALE EN 1963

Bien que ces huit industries ne peuvent prétendre être représentatives de l'ensemble de l'industrie manufacturière, certaines tendances générales sur la situation salariale en 1963 peuvent être dégagées de résultats de l'enquête. A quelques exceptions près, cette situation peut être décrite comme suit:

En ce qui concerne la charge salariale relative aux ouvriers des huit branches étudiées, il apparaît que:

- les dépenses salariales horaires sont les plus élevées en Allemagne (R.F.), elles sont suivies avec un écart assez important et dans l'ordre par celles de la France, de la Belgique, de l'Italie et des Pays-Bas, les niveaux des charges dans ces trois derniers pays étant assez proches les uns des autres. Les indices suivants donnent une idée générale pour l'ensemble des huit branches de la position relative des différents pays:

Allemagne (R.F.)	100
France	87
Belgique	84
Italie	81
Pays-Bas	78

- comme dans les années précédentes, il y a plus d'homogénéité entre les charges salariales d'une même industrie dans les différents pays qu'entre celles des différentes industries d'un même pays;
- à l'intérieur de chaque pays, le classement des charges salariales des différentes industries est assez similaire. Les industries ayant les charges généralement les plus lourdes sont "la fabrication du verre creux et du verre plat" et "la mécanique de précision et optique"; les coûts les moins élevés se manifestent, par contre, dans "la fabrication de conserves de fruits et de légumes" (pour l'Allemagne, la France et l'Italie). Toutefois, les écarts entre les niveaux extrêmes varient suivant les pays;

- la proportion des charges indirectes dans l'ensemble des dépenses salariales est différente dans chaque pays; en Allemagne, aux Pays-Bas et en Belgique elle est inférieure ou égale à 20% tandis qu'en France et en Italie elle est beaucoup plus importante, respectivement (28 et 33%), ceci ne fait que confirmer une constatation déjà faite lors des enquêtes précédentes;
- par contre, on peut constater à nouveau une corrélation positive entre l'importance des établissements et le niveau de la charge salariale des entreprises bien que les différents éléments de coûts varient d'une façon inégale avec la dimension des entreprises;
- on relève à nouveau qu'à l'intérieur d'un pays, le niveau de la charge salariale diffère fortement suivant les régions, de sorte qu'il arrive parfois que pour une industrie déterminée, les valeurs régionales du pays où le coût moyen est le moins élevé dépassent les données régionales du pays où la charge salariale moyenne est la plus lourde.

En ce qui concerne la charge salariale relative aux employés, les charges mensuelles les plus élevées sont supportées par la France; viennent ensuite dans l'ordre l'Italie, la Belgique et l'Allemagne.

Les Pays-Bas enregistrent les dépenses les moins lourdes dans presque toutes les industries. Pour les autres caractéristiques - structure, progression des coûts en fonction de la taille des établissements, etc. - la situation est assez proche de celle constatée pour les ouvriers.

D'après le calcul de la charge salariale globale par heure pour l'ensemble des ouvriers et des employés, les pays se classent dans l'ordre suivant: Allemagne, France, Pays-Bas, Belgique, Italie; les écarts des niveaux entre les pays  $M$  sont pourtant moins accentués que ceux résultant de calcul isolé pour les ouvriers et pour les employés.

En ce qui concerne les revenus des ouvriers, dont le calcul est effectué à partir des moyennes des gains bruts annuels par industries, augmenté des taux officiels des allocations familiales, diminué des retenues pour cotisations à la sécurité sociale et pour impôts, les revenus nets des trois premières catégories d'ouvriers (1) sont dans tous les pays, sauf en Italie, assez proches les uns des autres; par contre, dans les catégories suivantes, avec les charges familiales croissantes, en France et en Belgique, les revenus augmentent beaucoup plus vite qu'en Allemagne et aux Pays-Bas. En Italie, on enregistre des revenus généralement plus faibles dans toutes les industries.

#### EVOLUTION 1960 - 1963

L'enquête sur les salaires en 1963 étant la répétition de celle effectuée en 1960, il a été possible d'étudier l'évolution intervenue au cours de cette période.

Sur la base des monnaies nationales, on enregistre pour 1963, par rapport à l'année 1960, les augmentations moyennes suivantes du coût horaire des ouvriers:

Italie	54%
Allemagne	45%
Pays-Bas	38%
France	29%
Belgique	25%

---

(1) Célibataires, mariés sans enfant et mariés avec 1 enfant

Si l'on affectue ce calcul sur la base du franc belge, c'est-à-dire en prénant en considération la réévaluation intervenue en Allemagne et aux Pays-Bas, l'augmentation de la charge salariale de ces deux pays s'élève respectivement à 52% et 45%.

Pour l'Italie et l'Allemagne, ces taux d'augmentation moyenne dépassent sensiblement ceux enregistrés entre 1959 et 1962 (première et quatrième enquête salariale).

L'évolution des coûts s'est cependant produite de façon différente dans les diverses industries.

En ce qui concerne "l'égalisation" des charges salariales sur le plan communautaire, il semble que la tendance constatée lors de l'enquête pour l'année 1962 continue de s'exercer dans la plupart des branches, mais à un rythme beaucoup plus faible.

L'augmentation moyenne de la charge salariale pour les employés est (sauf pour la France) plus faible que celle enregistrée pour les ouvriers. Cette augmentation s'élève, sur la base des monnaies nationales, aux taux suivants (les taux d'après les valeurs en francs belges sont mis entre parenthèses dans les cas où il y a une différence):

Italie	47%
France	31%
Allemagne	23% (30%)
Pays-Bas	22% (28%)
Belgique	14%

A l'intérieur des pays, les taux d'accroissement salarial pour les employés varient fortement suivant les industries.

Contrairement à ce qu'on a pu constater, dans une certaine mesure, pour les ouvriers, on ne peut déceler dans les résultats de l'enquête pour 1963 une tendance à "l'égalisation" des charges salariales pour les employés sur le plan communautaire.

En ce qui concerne l'évolution des revenus réels des ouvriers, la situation est très différente suivant les pays, suivant les branches et suivant les catégories d'ouvriers. D'une façon générale, les majorations du revenu les plus accentuées, sont enregistrées en Italie et les plus faibles en France.

Comme ces deux pays occupent, en général, la dernière et la première position dans l'échelle des revenus des ouvriers, ce mouvement constaté en 1963 pour les huit branches équivaut à une certaine tendance à l'égalisation des revenus réels.

On peut à nouveau constater qu'à l'exception de l'Allemagne les revenus des ouvriers ayant des charges familiales évoluent d'une façon moins favorables que ceux des célibataires.